



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents : SCHEFFER Sabine, BESSON Stéphane, HURE Virginie, FONTAINE Jacqueline, RABUS Angeline, BAILLY Séverine, CHASSY Christiane, LACONDEMINE Aurélien, BIZOUARD Aurélie, JONDOT Sylvain

Excusés : PETIOT Dominique, BERRIER Bruno, BURDIN Gilles

1. Commerces

a) Epicerie Panier Sympa

Le commerce épicerie Panier Sympa de Montret rencontre de grandes difficultés financières, menace de fermeture, et a sollicité l'aide de la Mairie de Montret par courrier. La commune ne souhaite pas voir fermer ce commerce qui demeure un pilier important pour Montret. La fermeture (même provisoire) du Bureau de Tabac a accéléré le processus de rupture de ce commerce de proximité, qui mal situé, s'est vu perdre d'autant plus de clients. Le Conseil Municipal dénonce le mauvais emplacement de ce commerce, ainsi que le prix jugé trop élevé du loyer du bâtiment loué pour l'activité de ce fonds mais également pour le logement des propriétaires du commerce. Bresse Initiative ainsi que Bresse Louhannaise Intercom' ont été sollicités sur ce sujet. D'après Bresse Initiative, le commerce est viable. Le Conseil Municipal n'est pas en mesure d'aider financièrement les propriétaires du fonds. Cependant, il est prêt à les accompagner dans la recherche de producteurs locaux et dans la présentation du magasin et l'extension de services afin d'attirer de nouveaux clients.

b) Bureau de Tabac

Madame Lydie CHOMETTON s'est portée candidate pour acquérir le bureau de tabac. Elle est dans l'attente des réponses des banques. Bresse Initiative se charge d'accompagner Mme CHOMETTON dans ses démarches auprès des banques, et déclare que le commerce est viable.

c) Boucherie-traiteur

Le commerce Boucherie-Traiteur sera repris dès octobre 2018 par Monsieur Hugues DEKEUNYNCK et sa conjointe, une reprise après le départ en retraite de Monsieur Gérard PLAT. Le local sera fermé la dernière semaine de septembre et les deux premières d'octobre. L'ouverture officielle aura lieu le 16 octobre 2018, après quelques travaux de rafraîchissement de la part du nouvel acquéreur, qui a déjà plus de 20 ans d'expérience dans le métier. Des devis ont été demandés notamment pour le changement de l'auvent (qui sera ensuite remboursé par Monsieur DEKEUNYNCK à la commune) à l'entrée ainsi que pour le changement du plafond du labo-cuisine.

2. Ecole – commission de sécurité

Cet été, des derniers travaux ont été effectués au groupe scolaire afin de pouvoir enfin envisager le passage de la commission de sécurité sur ce site. Cette dernière a eu lieu le vendredi 31 août et fut favorable.

3. Bresse Louhannaise Intercom' – CLECT Rapport définitif

Présentation du rapport définitif 2018 de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) en date du 10 juillet 2018 et des attributions de compensation définitives pour cette année. Montret se verra attribuée le montant de 52 920,98 €, qui prend notamment en compte le reversement pour les canalisations eaux pluviales et usées ainsi que ultérieurement le remboursement de l'ancien salon de coiffure. Le Conseil Municipal approuve ce rapport et le montant attribué.

4. GRT Gaz - RODP

Comme chaque année, la commune calcule la redevance pour occupation du domaine public pour le transport de gaz à facturer auprès de GRT Gaz. Le montant calculé pour 2018 est de 155 € pour 7 712 mètres linéaires de réseau public de transport.

5. Commission fleurissement

Angeline RABUS propose aux élus d'acheter une toile pour le parterre de fleurs sur la route de Saint-Vincent vers le poste de refoulement.

Les élus ont décidé de planter devant le parking à côté de la pharmacie un buisson fleurit type althéa.

La municipalité recherche des bénévoles pour entretenir et enrichir le fleurissement de la commune en accompagnant les agents techniques.

6. Monument aux Morts

Le Monument aux Morts sera rénové pour le 11 septembre 2018. Un devis de 3 791,67 € a été signé auprès de la Marbrerie Marchand de Saint-Germain-du-Bois pour cette réfection avec nettoyage. Une subvention sera sollicitée auprès du Ministère des Armées pour cette réfection.

7. Questions diverses

a. Location logement au-dessus de la mairie

Madame Georgette THOMPSON, actuelle locataire d'un logement situé au-dessus de la mairie, a donné sa dédite en date du 31 juillet 2018, laissant courir 3 mois de préavis. Cette dernière n'a pas encore trouvé d'autre logement et risque de devoir demeurer dans celui-ci. Le Conseil Municipal décide d'attendre avant de proposer ce logement à la location.

b. Délibération droit de place

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer un droit de place pour les forains lors de chaque Fête Patronale organisée par le Comité des Fêtes de Montret chaque année au mois de mai sur la Place devant l'Eglise de Montret. Il est décidé de fixer une tarification de 0,50 € par mètre carré pour le droit de place de chaque forain qui s'installera à partir de la prochaine Fête Patronale.

c. RPQS Assainissement

Après présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif de l'année 2017, effectué par la secrétaire de Mairie pour le compte de Bresse Louhannaise Intercom' au titre de l'année de transition, le Conseil Municipal l'approuve et invite à le publier sur le site de Service Eau France et il sera tenu à la disposition du public en mairie.

d. Temps de travail ATSEM

Le Maire expose aux élus la nécessité d'augmenter le temps de travail de Madame Christine PALOMARES, ATSEM, occupant actuellement un poste de 30h hebdomadaires, pour atteindre 32 heures hebdomadaires afin de faire face aux nouveaux rythmes scolaires et à la baisse des effectifs d'une personne sur l'école pour le ménage. Approuvé à l'unanimité par l'organe délibérant.